

---

# De l'assemblée villageoise à l'association : les jeunes villageois en quête d'affirmation

Azzedine KINZI\*

---

## Introduction

Ce travail est le résultat d'une enquête menée au mois d'avril 2004 sur l'action des jeunes dans les villages de la commune de Timezrit<sup>1</sup>. Leur situation se caractérise par une « fragilité » dans leur rapport avec les institutions traditionnelles, la famille et l'assemblée villageoise (*tajmâat*). Celle-ci, appelée également « comité de village », n'est pas un espace qui leur est exclusif. Elle n'est pas, non plus, un cadre d'expression et d'action juvéniles. Les jeunes enquêtés évoluent en dehors de leurs villages au profit du chef-lieu de la commune, où des espaces de loisirs et d'activités associatives existent. La concentration de ces lieux à Timezrit leur fait quitter leurs villages d'une manière provisoire en les affranchissant du contrôle, à la fois, familial et villageois et en leur permettant de s'approprier de nouveaux espaces. Ce contrôle se traduit dans les formes d'autorité exercée par les aînés, parents dans la famille, et les notables.

---

\* Anthropologue, Université de Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 15000, Algérie.  
Crasc, Associé, Oran, 31000, Algérie.

<sup>1</sup> Cette enquête a été menée en avril 2004 dans deux communes des At Yemmel, Timezrit et Sidi Ayad. Et ce dans le cadre de notre projet de recherche établissement au Crasc « La construction sociologique de la notion de jeunes », dirigé par Hadibi Mohand Akli. À cet effet, nous avons réalisé 17 entretiens avec des jeunes (15 garçons et 2 filles) dont les profils ont été choisis conformément à notre problématique. Des jeunes dont l'âge varie entre 20 et 30 ans, ayant cessé leur scolarité au niveau du moyen ou du lycée. Dans la présente contribution nous avons choisi une catégorie parmi ces jeunes activant au sein de l'association communale et qui se donne pour activité principale la pratique musicale.

Dans cette contribution, nous nous interrogeons sur un groupe de jeunes appartenant à des villages différents et qui se sont organisés pour constituer une association de jeunes (Association d'Activité des Jeunes (l'AAJ), domiciliée au sein de la maison de jeunes au chef-lieu communal, El Had. Cette association se fixe des objectifs artistiques, en particulier, l'expression musicale.

L'objectif de notre proposition est de traiter des difficultés auxquelles sont confrontées ces jeunes dans leur milieu villageois, de leurs rapports conflictuels avec l'assemblée villageoise, et de la problématique de « l'entre soi » dans un environnement extra-villageois. Aussi, l'engagement des jeunes dans l'invention d'un univers qui leur soit propre ne constitue-t-il pas une façon d'impulser la construction d'une certaine idée de la citoyenneté ? À partir de ces questionnements structurant notre problématique, nous émettons l'hypothèse suivante :

1- La non-reconnaissance des jeunes dans la gestion des affaires publiques villageoises, notamment dans le cadre de la *tajmâat* et la difficulté de réaliser leurs ambitions, les obligent à s'approprier d'autres espaces et d'autres cadres d'activités juvéniles en dehors de leurs villages. L'investissement d'une association à l'intérieur d'une maison de jeunes où ils s'organisent autour d'une activité musicale est l'un des aspects de cette appropriation<sup>2</sup>. Notre analyse portera, ainsi, sur les jeunes, dont l'âge varie entre 26 et 28 ans, activant dans l'association de la Maison de jeunes d'El Had dans la commune de Timezrit durant les années 2000.

Du point de vue méthodologique, nous avons adopté la technique de l'observation dans les différents espaces des jeunes (*tajmâat*, la place publique du village, le café, l'association...) et avons privilégié, dans notre enquête de terrain, la technique de l'entretien libre et semi-directif<sup>3</sup>. L'approche développée, de type micro-sociologique, constitue une description ethnographique<sup>4</sup> du fait de la jeunesse dans le milieu villageois en Kabylie.

---

<sup>2</sup> D'autres aspects d'appropriation de l'espace public par les jeunes ont été abordés sur un terrain proche, cf. Hadibi, M.-A. (2007), « Conquérir les espaces publics par la force en Kabylie », in Breviglieri, M. et Cicchelli, V. (dir.), *Adolescence méditerranéenne, l'espace à petits pas*, Paris, l'Harmattan, p. 187-201.

<sup>3</sup> Cf. Kaufmann, J.-C. (1996), *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

<sup>4</sup> Pour plus de détails sur cette approche, voir Laplatine, F. (2005), *La Description ethnographique*, Paris, Armand Colin.

## **Les profils des jeunes : membres d'une troupe musicale de l'association AAJ**

Nous présentons ici d'une manière très succincte les profils des jeunes enquêtés :

<i>Noms</i>	<i>Age</i>	<i>Village</i>	<i>Profession</i>	<i>Profession des pères</i>
M. Farid	28	Ighzer	Commerçant Associé au village El Had	Père ouvrier
M. Yahya	26	Ighzer	Transporteur public informel	Fils unique et père décédé
M. M'hamed	28	Ighzer	Chômeur	Fils d'émigré en retraite
H. Youcef	27	Akabiou	Coiffeur stagiaire	Fils d'instituteur (retraité)

Les enquêtés, de même âge environ, ont cessé leur scolarité, pour la majorité, au niveau secondaire et exercent des métiers précaires, pour certains, alors que d'autres sont chômeurs. Ces jeunes vivent dans leurs familles, souvent nombreuses, sous la tutelle parentale, sauf pour Yahya, fils unique, dont le père est décédé et qui a une position différente, agissant lui-même comme chef de famille.

### **I. De l'assemblée villageoise : les jeunes au service des aînés**

Les enquêtés appartiennent essentiellement aux At Yemmel, Ighzer et Akabiou. À l'instar des autres groupes, ils occupent une position « d'ayants-droits »<sup>5</sup> qui leur ouvre des avantages (reconnaissance de leur appartenance à la communauté). En contrepartie, ils sont soumis à des obligations envers leur communauté villageoise : contribution aux travaux collectifs, cotisations collectives (tabezart)... Leur engagement est, néanmoins, particulier, ils sont des acteurs passifs et ne cherchent pas à s'impliquer dans la gestion des affaires les concernant, comme celles des loisirs. À Ighzer, par exemple, l'action des jeunes au sein de l'assemblée villageoise est inexistante. En plus du désintérêt qu'ils

---

<sup>5</sup> Nous entendons par « ayants-droits » du village, tous les villageois qui sont reconnus par l'institution de la tajmâat, cadre juridique et social, en tant que membre à part entière du village. De ce fait, l'« ayant-droit » participe aux réunions du village, à la prise de décision dans les affaires publiques, et aux travaux communaux. Cf. Kinzi, A. (1998), *Tajmâat du village El Kelâa des At Yemmel : études de structures et des fonctions*, mémoire de magistère, Université de Tizi Ouzou, p. 584-605.

affichent envers cette institution, leur absence durant la journée est bien relevée. Celle-ci traduit, dans les faits, une façon « d'abandonner » ou de laisser le village et, par conséquent, sa gestion publique, aux aînés. A titre illustratif, ce sont ces derniers qui représentent « le comité de village » et interviennent dans les grandes décisions concernant la vie publique villageoise : la gestion du cimetière, des fontaines publiques et de la mosquée, la réfection des routes et des conduites d'eau. À ceux-ci, s'ajoute le règlement des litiges entre les villageois.

De là, la *tajmâat* ou le « comité de village » constitue, donc, une structure investie beaucoup plus par les aînés, les pères, les cousins ou des frères aînés. « Le comité de village » est une forme évolutive de la structure traditionnelle de la *tajmâat*. Une appellation qui a pris forme dans les années quatre-vingt au moment où l'administration locale, l'APC notamment, s'est rapprochée des villages dans le but de les impliquer dans la gestion de leurs affaires publiques<sup>6</sup>. Ce sont « leurs affaires », sous-entendu celles des aînés, soutiennent les jeunes enquêtés, la gestion du village relevant des prérogatives des personnes âgées et des notables. Ainsi, pour. Youcef, 28 ans et habitant le village Akabiou, les affaires relatives à la *tajmâat* sont du ressort, avant tout, de son père. Cette attitude a été exprimée également par les jeunes du village El Hammam de Sidi Ayad<sup>7</sup>.

Les changements dans les structures et les fonctions de cette institution ainsi que dans les profils des membres qui la représentent<sup>8</sup>, notamment durant les années deux mille, entraînent un « désintéressement » fort des jeunes pour leurs assemblées villageoises. Autrement dit, l'implication de ces derniers dans la *tajmâat* demeure peu importante par rapport aux aînés. Néanmoins, il convient de souligner que des exceptions existent. C'est le cas des situations où des travaux nécessitent de la force physique, ou dans l'intermédiation entre le village et l'APC quand il s'agit de la réparation des routes, résoudre les problèmes des conduites d'eau et de l'éclairage public.

Notre enquête révèle, également, que les institutions traditionnelles de certains villages, tels que Akabiou, Ighzer, Ighil Guemmour, n'ont jamais pris en considération les préoccupations des jeunes. C'est ce qui explique l'oisiveté d'une partie de ces jeunes et le fait, pour eux, de quitter leur

---

<sup>6</sup> Pour plus de détails sur cette question, voir notre mémoire de magister, chap. IX : « Rapport *tajmâat* avec les institutions étatiques », *op.cit.* p. 473-533.

<sup>7</sup> Ce village des Aït Yemmel a constitué, également, l'un des terrains de notre enquête de 2004.

<sup>8</sup> Voir essentiellement le chapitre X (les structures de la *tajmâat*) et VI (les fonctions de la *tajmâat*) de notre mémoire de magister, *op cit.*, p. 222-351.

village dans la journée et de chercher, à l'extérieur, d'autres cadres d'action et espaces d'expression.

L'investissement de ces espaces et lieux hors du village, tels que les champs et les rivières, explique les attitudes de distanciation et, parfois même, d'hostilité de ces jeunes à l'égard des assemblées villageoises. D'où, la naissance de « conflits » ou de situations latentes de rupture s'exprimant à travers des polémiques lors des réunions<sup>9</sup>. Toutefois, l'assemblée villageoise s'ouvre à quelques jeunes soucieux des préoccupations des villageois et cherchant à jouer le rôle d'agents intermédiaires entre leurs villages et les institutions publiques locales (l'APC, par exemple). Ainsi, Farid, a participé à des réunions entre les membres du comité du village et les responsables administratifs locaux au sujet des projets de revêtement de la route, l'alimentation de la population en gaz de ville, la résolution des problèmes d'eau... D'autres enquêtés ont participé à la rédaction des requêtes et des courriers adressés au président de l'APC. Pour les autres, en revanche, le village est loin d'être leur préoccupation majeure, « L'assemblée villageoise n'est pas faite pour répondre aux besoins des jeunes du village » dira un jeune d'Ighzer. Ce constat reflète la réalité bien que des assemblées villageoises affichent une volonté de s'intéresser à la situation des jeunes.

Généralement, l'assemblée du village, quel que soit le degré de son évolution et de son ouverture, ne peut disposer de moyens nécessaires pour la prise en charge effective des jeunes. Ceci est d'autant plus remarquable lorsqu'il s'agit de la construction de structures pour jeunes et leur équipement. L'image de *tajmâat* se trouve, dès lors, fortement entamée par la domination supposée ou réelle des aînés. Les jeunes se sentant marginalisés et exclus du processus de la prise de décisions.

Trois enquêtés d'Ighzer reconnaissent vouloir participer à l'assemblée de leur village, à l'instar, du reste des villageois de sexe masculin ayant atteint l'âge de la majorité. Ils reconnaissent, en revanche, le fait qu'ils n'assistent pas régulièrement aux réunions ; ils sont représentés dans ce cas par leurs aînés : pères pour certains et cousins proches pour d'autres. Parfois, ces assemblées se tiennent à huis-clos entre les membres permanents du comité, et ce, en absence des jeunes. Dans les activités de ces assemblées et dans l'intérêt communautaire, ces jeunes agissent par sentiment d'appartenance en tant que « sujets » villageois. C'est le cas par exemple de leur participation aux travaux collectifs, tels que le nettoyage et la clôture du cimetière, la réparation des routes et des

---

<sup>9</sup> Kinzi, A. (2007), « La jeunesse en milieu rural kabyle et ses rapports conflictuels avec les institutions traditionnelles villageoises », in Breviglieri, M. et Cicchelli, V. (dir.), *Adolescence méditerranéenne, l'espace à petits pas*, op.cit., p. 263-276

chemins du village, la construction des bâtisses publiques (comme la mosquée et le logement pour l'imam, etc.) et de leur mobilisation lors des enterrements. En somme, ils s'impliquent activement sans aucune contrainte de l'assemblée villageoise dans les travaux communautaires organisés par cette dernière. Farid, 28 ans, déclare qu'il participe d'une manière « spontanée » au nettoyage des chemins et du cimetière à l'occasion d'un décès, sans pour autant que l'assemblée du village le convoque. Il agit, selon lui, par conscience, sentiment de devoir et obligation, sachant que ce genre d'actions collectives, qui deviennent de plus en plus rares et qui exigent de la main d'œuvre, mobilisent davantage les jeunes. Quant à leur participation, directe ou indirecte, aux cotisations collectives (*tabezart*) pour financer un projet quelconque dans le village, personne parmi ces jeunes enquêtés n'a affiché un sentiment d'opposition. Sauf que dans la plupart des cas, leur participation se fait d'une façon indirecte, du moment que ce sont leurs parents, ou leurs aînés, qui s'en chargent. Le cas de Yahya, 26 ans, fils unique dont le père est décédé, se distingue des autres. Sa participation aux cotisations collectives se fait d'une manière pour ainsi dire directe et conforme à la règle villageoise.

Pour ces jeunes, peu importe la personne qui s'engage pour le bien de la communauté et des villageois, ils sont prêts à y participer financièrement et par leur force physique. Le rapport qu'ils établissent avec leur assemblée villageoise (plutôt avec le « comité de village ») est celui de l'appartenance. Ils participent donc occasionnellement par le sentiment de devoir envers les siens (*i.e.* la collectivité) lorsqu'on fait appel à tous les villageois sans distinction. Ces jeunes sont conscients du sens de leurs actions. Par conséquent, leur participation « obligatoire » à certaines activités collectives se présente comme une réaffirmation d'appartenance à une collectivité.

Quant à leurs préoccupations, la question se pose autrement. C'est à eux, et à eux seuls, de créer leur espace d'activités indépendamment du « comité de village ». Autrement dit, les solutions aux préoccupations des jeunes sont à rechercher ailleurs et émaneraient de leurs propres initiatives. Nous présenterons quelques cas qui illustrent le désintéressement des jeunes aux affaires villageoises :

Pour Youcef d'Akabiou, 27 ans : « Les affaires de l'assemblée du village, ce sont les affaires qui incombent plutôt à mon père... ». Seul son père, ancien instituteur, originaire d'El Kseur<sup>10</sup>, se mêle parfois de la vie

---

<sup>10</sup> El Kseur est l'une des petites villes importantes de la vallée de la Soummam, distante de la ville de Béjaïa d'une vingtaine de kilomètres, A propos de cette ancienne « ville coloniale », voir Adjati, H. (2007), *El Kseur : mon village*, Bejaïa, Talantikit.

publique en participant occasionnellement aux réunions et contribuant aux cotisations collectives. De ce fait, il agit (en engageant toute sa famille) comme tout le monde même s'il n'est pas totalement intégré. Il a toujours été considéré comme un *cheikh* (instituteur du village) venu accomplir une mission.

Quant à Yahya, 26 ans, orphelin du père responsable de sa mère et de sa sœur, il dit : « je déteste les affaires du village et je n'aime pas m'y impliquer... ». Toutefois et depuis quelques années, il participe à quelques travaux collectifs organisés par le « comité de village » : enterrements et nettoyage du cimetière public. Il y participe par obligation. Il déclare aussi ne pas aimer assister aux assemblées du village mais aime passer son temps à la Maison de jeunes, dans une association à laquelle il a adhéré et joue dans une troupe musicale.

## **II. Du village à El Had : les jeunes en quête d'espaces**

El Had est le chef-lieu de la commune de Timezrit. En tant que centre des activités politiques, culturelles et économiques depuis l'Indépendance, il a toujours été un lieu d'attraction pour les jeunes des différents villages et leur espace de prédilection.

Plusieurs raisons expliquent comment ce « village en construction » est devenu un espace de jeunes par excellence au niveau de la commune de Timezrit. El Had a été, avant l'indépendance, le lieu du marché hebdomadaire de la tribu des At Yemmel. Un marché qui se tenait généralement le dimanche avant de se tenir le vendredi à partir de 1976. D'où d'ailleurs son nom El Had (mot arabe qui traduit le jour de dimanche). Depuis l'indépendance, El Had est proclamé le chef-lieu de la commune de Timezrit à laquelle on avait annexé la commune de Fenaia jusqu'au partage administratif de 1974. Depuis 1962, El Had ne cesse de connaître l'accroissement urbain qui prend des extensions rapides et conséquentes. Le village est situé presque au centre de l'agglomération, appartenant à cette commune (environ 20 villages), il occupe un rôle important dans l'activité administrative, culturelle, commerciale et politique. Il bénéficie d'un certain nombre de structures publiques : cafés, Maison de jeunes, sièges des associations et partis politiques, etc. El Had constitue, ainsi, un centre attirant un nombre important de la population villageoise et notamment de jeunes. Aussi, pendant la journée et une partie de la soirée, et ce, durant presque toutes les saisons, les villages périphériques à El Had se vident de leurs occupants masculins surtout les jeunes. Par ce qu'il n'y a pas d'occupation et que le village est dépourvu de café, ces jeunes se rendent massivement à El Had où ils passent

différemment leur temps à des moments et dans des lieux différents. Ces jeunes, sont ceux qui fuient un moment l'oisiveté et la rigidité de la vie villageoise où le contrôle social est souvent ressenti comme une forme d'autorité coercitive.

À El Had, ces jeunes se sentent relativement moins contrôlés que dans le village. Et c'est ici où ils trouvent une certaine souplesse dans leur façon de se comporter et dans leurs rapports avec les autres jeunes. Quels que soient donc leurs profils, beaucoup d'entre eux se rendent à ce village. C'est là où ils créent leurs espaces, leur petit monde et nouent de nouvelles relations avec des jeunes des autres villages. Beaucoup d'espaces sont investis essentiellement par eux. Nous pouvons les présenter succinctement dans ce qui suit :

a- Les cafés : au nombre de huit sont presque à tout moment, surtout pendant la journée, remplis de monde, notamment de jeunes. Pour ces chômeurs, beaucoup de ces cafés constituent leur lieu de refuge pendant la journée et le soir (quelques fois).

b- La Maison de jeunes : elle constitue, à des moments précis de la journée, un lieu d'activité pour certaines associations de jeunes, à l'exemple de l'AAJ où activent nos enquêtés.

c- Les associations : dont plusieurs ont leur siège à El Had et dans lesquelles se retrouvent les jeunes des différents villages. Parmi celles-ci, il y a des associations sportives et culturelles.

d- Les bureaux des partis politiques : principalement le FFS (Front des Forces Socialistes), le RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) et le FLN (Front de Libération Nationale) qui sont implantés à El Had où certains jeunes de différents villages s'intéressent à l'activité politique.

Ces divers lieux sont concentrés au chef-lieu de la commune et constituent des espaces appropriés pour beaucoup de jeunes qui les transforment en lieux de refuge, d'expression et d'action, et de rencontre et de camaraderies. Beaucoup, de différents profils, âges et catégories sociales viennent ici à des moments précis de la journée et du soir.

Le temps de l'occupation des espaces à El Had est rythmé par des va-et-vient, notamment durant l'année scolaire, aux moments des flux des élèves (des horaires de sortie et de rentrée). Des jeunes viennent pour contempler le mouvement des jeunes filles collégiennes ou celles qui arrivent du lycée à bord de fourgons et de bus. Là aussi, ils se permettent de regarder les filles des autres villages. Pour certains, c'est une opportunité pour tenter de faire des connaissances et approcher une fille.

El Had est aussi un lieu privilégié pour les jeunes chômeurs. Pour certains, c'est là où ils peuvent s'offrir des moments pour boire et

consommer des drogues légères. Des réseaux constitués de revendeurs, d'acheteurs et/ou de consommateurs sont en place. Ils fonctionnent comme une petite bande très discrète, au point où El Had est devenu le lieu emblématique des chômeurs mais aussi des déviants.

Sa position de centre communal permet à El Had d'accueillir des activités occasionnelles, comme par exemple, des galas artistiques, des meetings, des activités culturelles, associatives, commerciales et politiques. Celles-ci attirent des jeunes de la proche région et des villages les plus reculés de la commune. En somme, toutes ces raisons font d'El Had un village véritablement fréquenté par les jeunes.

C'est dans ce village central que se situe l'Association des Activités des Jeunes l'AAJ<sup>11</sup>, l'objet principal de notre étude. Cet espace abrite également des activités musicales auxquelles nos jeunes enquêtés participent (troupe musicale).

### **III. Du café à l'association ou de l'association au café**

#### **« *Le café de Whisky* » : un cercle amical pour les jeunes**

Du village à l'association ou de l'association au village, entre les deux se trouve le café, en l'occurrence « Le café de Whisky ». Ce dernier est devenu, après le siège de l'AAJ, le deuxième espace approprié par les jeunes enquêtés.

L'appellation de « café de Whisky » (Lqhawa L-lwhisky) permet à cet espace juvénile de se distinguer des autres cafés d'El Had. Nous ignorons l'origine de cette appellation. Toutefois, ce que nous détenons comme information à ce propos est que « Whisky » est un surnom attribué au jeune propriétaire du café. Il est originaire du village Amsiouen dans la commune de Timezrit.

Ce café est situé en plein centre d'El Had, dans la placette qui a servi, il y a quelques années, de lieu de marché traditionnel hebdomadaire. Il est à proximité des structures étatiques, l'APC, l'ancien siège de la Daira et la police communale.

« Le café de Whisky » est un local très exigu, avec cinq tables à l'intérieur et deux ou trois à l'extérieur (petite terrasse). Ce café est fréquenté principalement par les jeunes dont ceux qui activent dans l'AAJ. Cet espace constitue pour eux un lieu public situé entre le village et l'association (ou le siège de la Maison de jeunes). Une fois à El Had,

---

<sup>11</sup> Pour rappel, les Maisons de jeunes sont dotées de ce genre d'associations impliquant les adhérents dans l'organisation des activités culturelles. Elles portent toutes la même dénomination (AAJ).

ces jeunes se retrouvent habituellement dans ce café qu'ils considèrent comme le leur. Il leur sert, en effet, de « cercle d'amis » et de carrefour de rencontres entre jeunes à des moments de la journée. Les horaires de fréquentation de cet espace sont variés. Par exemple, les jours où ils se rendent à l'association, ils s'y retrouvent avant 18 heures, durant les jours de la semaine, et avant 16 heures le vendredi et après les séances d'activités associatives. Pourquoi est-ce, ce café-là qui sert comme espace d'échange d'idées spécialement pour la catégorie de jeunes qui activent dans l'association AAJ ? Beaucoup de raisons le justifient selon eux. D'abord ce café n'est pas tout à fait loin du siège de la Maison de jeunes (ou de l'association) où ils jouent et y répètent leur musique. A ceci s'ajoute une raison fondamentale liée à la nature même de la gestion du café. En effet, son gérant est un jeune, ne dépassant pas 21 ans. Il a, en outre, participé aux événements de Kabylie de 2001<sup>12</sup>. Cette proximité avec l'âge de nos enquêtés et les échanges qui en découlent ont fait naître une relation faisant de ce café une attraction incontournable pour nos jeunes musiciens. Le « Whisky » ne dispose pas de jeux (de dominos ou de cartes) comme c'est le cas dans d'autres cafés du même village<sup>13</sup>. Il leur sert, en effet, comme ils le confirment, d'un lieu de rencontre non seulement entre les éléments de leur troupe musicale, mais également avec d'autres jeunes et amis. Ils le trouvent comme un espace très convivial, par son calme et par sa composante constituée exclusivement de jeunes. C'est un lieu où ils aiment écouter de la « belle musique » que le gérant choisit suivant leurs goûts. En somme, cet espace constitue pour eux un lieu de prolongement de l'association, cela leur permet de discuter, de plaisanter et de commenter leurs activités associatives, etc. En un mot, « Le café de Whisky » constitue le deuxième espace public pour ces jeunes après celui de l'association.

---

<sup>12</sup> Sur les événements de Kabylie de 2001, voir Salhi, M.-B. (2002), « Le local en contestation, citoyenneté en construction : le cas de la Kabylie », in *Insaniyat*, n° 16, janvier-avril, (vol. VI, 1), p. 55-97 ; Abrous, O. (2002), *Kabylie printemps noir : de la revendication identitaire au projet de société*, Alger, SAEC-Liberté ; Ait Si Selmi, O. et Sadi, N. (2008), *Les Événements de 2001 à travers les récits de jeunes*, mémoire de licence, Université de Tizi Ouzou.

<sup>13</sup> Ces types de cafés abritent aussi des jeunes qui fuient, à des moments précis, leurs villages, et ce sont des espaces aussi de sociabilité et de loisir pour les jeunes : voir Hadibi M.-A., *op.cit.*, p. 190-191.

#### **IV. L'association : espace d'expression et d'action artistique pour les jeunes**

L'association a toujours été conçue, du point de vue sociologique, comme un espace de sociabilité et un véritable vecteur du changement social<sup>14</sup>. Celle qui nous concerne ici, remplit pleinement cette fonction. Elle a été créée vers la fin des années quatre-vingt. C'est l'une des associations de jeunes des plus actives de la commune, et ce, en raison du soutien- matériel et politique<sup>15</sup> qu'elle a obtenue des institutions étatiques locales. Parmi ses principales activités, il y a lieu de citer la musique. En effet, beaucoup de troupes musicales locales ont été constituées à partir de cette association.

Cette tradition musicale, investie surtout par les jeunes des villages, remonte à l'ère de l'UNJA (Union Nationale des Jeunes Algériens)<sup>16</sup> et s'est prolongée jusqu'à nos jours. C'est ainsi qu'en 2003, l'un des jeunes activant au sein de cette association dans le domaine de la musique créa une troupe musicale constituée d'une dizaine de jeunes admirateurs de la pratique musicale dont les jeunes enquêtés.

Ces jeunes, qui forment cette troupe musicale, appartiennent aux différents villages de la commune, mais essentiellement à ceux qui sont à la périphérie d'El Had, tels que Ighzer, El Had, Ighil Guemmour, Akabiou. Qu'ils soient chômeurs ou travailleurs, ils ont les mêmes affinités : une passion pour la musique. C'est la raison qui motive leur engagement dans l'association et autour de cette activité. L'association est pour eux un espace où ils peuvent s'exprimer et agir. Ils s'organisent sous forme de troupe de musique au sein de laquelle les rôles sont bien définis. Après trois années d'activité, ces jeunes semblent déjà avoir fait preuve d'une expérience dans l'action artistique. En revanche, dans leurs villages, la situation est différente. Même si une association culturelle y est implantée, ils n'ont pas les mêmes avantages qu'à El Had.

---

<sup>14</sup> Voir pour exemples, les contributions de Gallissot, R. (1999), « Le mouvement associatif et mouvement social : le rapport Etat et société dans l'histoire maghrébine », in *Insaniyat* n° 8, mai-août, p. 5-19 ; Salhi, M.-B. (1999), « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », in *Insaniyat* n° 8, mai-août, p. 21-42 ; Roudet, B. (1996) (dir.), *Les Jeunes et des associations*, Paris, l'Harmattan.

<sup>15</sup> Cette association a été toujours soutenue par le parti FLN qui a été à l'origine de sa constitution.

<sup>16</sup> Cette organisation juvénile, dite de « masse », qui était implantée au début des années soixante-dix à El Had, s'est plus orientée dans l'activité musicale. En ce sens, elle a pu former plusieurs troupes musicales et de danses folkloriques qui avaient participé plusieurs fois aux festivals nationaux.

### ***1. L'action associative soumise à un emploi du temps***

Activant au sein de la Maison de jeunes, cette association est soumise à un emploi du temps journalier et hebdomadaire. La gestion du temps est programmée en commun accord avec le responsable de cet établissement. Ces jeunes même s'ils sont fréquemment à El Had, au « café de Whisky », à des horaires fixes, ne peuvent se rendre au siège de leur association qu'à des moments dictés par une programmation. Ils activent donc une fois tous les deux jours, de 18 à 22 h durant la semaine et de 16 à 20 h durant la journée de vendredi. Cet emploi du temps organise et rythme temporairement l'activité associative de ces jeunes. Ils sont présents, presque régulièrement, à des séances de répétitions. C'est là aussi où les rôles se sont visiblement partagés entre les membres de cette troupe musicale : par exemple Yahya s'occupe de la basse et parfois de la batterie, Farid de la guitare sèche, la même fonction aussi pour M'hammed et Youcef.

Ce qui est important pour ces jeunes, ce ne sont pas les moyens matériels qu'ils trouvent dans cet établissement, mais plutôt l'espace lui-même qui leur offre une occasion de se rencontrer et de connaître leurs pairs partageant les mêmes passions, les mêmes ambitions et les mêmes affinités artistiques<sup>17</sup>. Ce sont pour eux des moments d'évasion. C'est à partir du groupe, soudé par des relations d'amitié, qu'ils tentent de créer un univers juvénile propre à eux.

### ***2. L'activité artistique, une ambition de jeune***

La pratique de la musique et les possibilités que leur offre l'association permettent à nos jeunes de s'ouvrir des perspectives vers d'autres pratiques culturelles. Leurs activités ne se limitent pas seulement à s'enfermer dans le siège de l'association pour des séances de répétition et d'entraînement. Elles s'élargissent pour se produire en public en tant que troupe musicale. C'est ainsi que leur création est mise en scène à certaines occasions comme les fêtes familiales et les festivités culturelles et associatives organisées au niveau de leur commune ou dans d'autres villes, villages et communes de la Soummam. Ces jeunes se consacrent essentiellement à la musique moderne. Nos observations sur les lieux de l'association et au moment de leur activité, révèlent que les morceaux de musique qu'ils choisissent lors des séances de répétitions appartiennent au répertoire de la musique occidentale très appréciée des jeunes villageois.

---

<sup>17</sup> Hadibi, M.-A. (2010), « Projet en fragment et avenir des jeunes en Kabylie », in *Insaniyat*, n° 49, juillet-septembre, (vol. XIV 3), p. 49-50.

Cet univers artistique et musical permet à ces jeunes de s'exprimer dans une forme d'expression artistique. Ils ont choisi de s'inscrire dans une musique moderne d'expression kabyle en reprenant les titres des grands chanteurs comme Idir, Djamel Allam, Abranis et Takfarinas. Ils interprètent des chansons de Rap et de musique occidentale (Pink Floyd et musique américaine). En les interrogeant sur l'origine de l'acquisition de cette culture musicale, ils divergent dans leurs réponses. Si les uns l'ont acquise à travers des cassettes audio qu'ils achètent et/ou se procurent, les autres la cultive à partir des émissions qu'ils suivent à travers les chaînes étrangères captées à l'aide d'une antenne parabolique. La parabole dans le milieu villageois devient depuis maintenant une dizaine d'années une réalité incontournable. C'est ainsi que la majorité des foyers des villages (des At Yemmel entre autres) sont branchés sur les chaînes étrangères<sup>18</sup>. Ces moyens leur permettent non seulement de pratiquer ces genres musicaux, mais d'acquérir une connaissance sur les conditions socioculturelles de leur production et les parcours de leurs interprètes.

### ***3. L'action associative à la conquête d'autres espaces d'expression pour les jeunes***

L'activité de ces jeunes ne se limite pas seulement à créer des espaces d'expression à l'intérieur du siège de l'association mais surtout à créer une dynamique collective. C'est ainsi que l'association, AAJ, propulse ces jeunes, parfois au nom de leur troupe musicale, sur la scène de l'ensemble de la wilaya. Leur activité s'étend hors de la maison des jeunes pour se produire sur la scène artistique et devant un public (majoritairement de jeunes). En ce sens, ils ne se limitent pas à vivre dans leur univers habituel et presque monotone, mais s'ouvrent à travers les spectacles vers d'autres univers d'expression. C'est ainsi qu'ils se sont produits sur scène tant à l'occasion des fêtes familiales dans de nombreux villages de la commune de Timezrit, que lors des festivités culturelles et associatives qui ont été organisées un peu partout dans les localités (villes ou villages) de la Wilaya de Bejaïa. De ce fait, ces jeunes qui se constituent en groupe de musique s'affirment dans un milieu qui paraît hostile à leur égard ou même clos. Ils tentent alors de se faire connaître et

---

<sup>18</sup> Pour ce faire, certains villages sont organisés autour d'une antenne collective qui émet les programmes des différentes chaînes étrangères. Beaucoup de ces programmes trouvent des échos chez les jeunes. Tous nos enquêtés (en nombre dix sept) affirment disposer chez eux, dans leurs familles (chez leurs parents précisément), la parabole. Pour certains, la télévision reste le seul et unique moyen de loisir auquel ils ont accès.

de se faire également valoir auprès d'un public relativement acquis à leur production.

C'est à partir de là, en effet, que ces jeunes alimentent davantage leurs ambitions d'aller un peu plus loin dans ce qu'ils font. C'est dans ce sens que cette troupe de musique a été contactée, par l'intermédiaire d'un jeune enseignant (qui a beaucoup investi le mouvement associatif des jeunes), pour qu'elle soit programmée à l'étranger (en République tchèque) dans le cadre des échanges culturels.

Cela montre comment ces jeunes s'offrent et surtout recherchent, des possibilités de s'exprimer et de s'organiser entre eux. Une possibilité qu'ils n'ont jamais pu réaliser dans leur village ni encore moins dans le cadre d'une assemblée villageoise où les aînés, garants des valeurs villageoises, sont un obstacle pour leur épanouissement musical ; en ce sens, ils sont « différents de leurs aînés »<sup>19</sup>. Dès lors, le village, de par son type d'organisation sociale et la nature de ses liens sociaux ne leur offre jamais cette possibilité de créer un univers propre à eux.

## Conclusion

Le rapport qu'entretient l'association au village doit être compris ici comme un cadre stratégique par des jeunes non seulement pour se prendre en charge et fuir les pressions des aînés et le poids des valeurs villageoises, mais surtout il doit être traduit comme un facteur et un espoir de changement du milieu social dominant.

Nous dirons ainsi que le processus par lequel ces jeunes participent à la création de leur univers et s'affirment collectivement ne constitue-t-il pas, en soi, une manière de cultiver une certaine idée de la citoyenneté ? En ce sens, ces jeunes tentent, à travers leur façon de se prendre en charge, d'échapper à l'ordre des aînés et surtout de se construire et de s'affirmer entre eux et face aux autres.

---

<sup>19</sup> Lescanne, G. (1994), *20 /30 ans. De jeunes adultes à découvert*, Paris, Desclée de Brouwer Panorama, p. 78.

## **Bibliographie**

Abrous, O. (2002), *Kabylie printemps noir : de la revendication identitaire au projet de société*, Alger, SAEC-Liberté.

Adjati, H. (2007), *El Kseur : mon village*, Bejaïa, Talantikit.

Gallissot, R. (1999), « Le mouvement associatif et mouvement social : le rapport Etat et société dans l'histoire maghrébine », in *Insaniyat*, n° 8, mai- août.

Hadibi, M.-A. (2007), « Conquérir les espaces publics par la force en Kabylie », in Breviglieri, M. et Cicchelli V. (dir.), *Adolescence méditerranéenne, l'espace à petits pas*, Paris, l'Harmattan.

Hadibi, M.-A. (2010), « Projet en fragment et avenir des jeunes en Kabylie », in *Insaniyat*, n° 49, juillet-septembre, (vol. XIV 3).

Kaufmann, J.-C. (1996), *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

Kinzi, A. (1998), *Tajmâat du village El Kelâa des At Yemmel : études de structures et des fonctions*, mémoire de magistère, Université de Tizi Ouzou.

Kinzi, A. (2007), « La jeunesse en milieu rural kabyle et ses rapports conflictuels avec les institutions traditionnelles villageoises », in Breviglieri, M. et Cicchelli, V. (dir.), *Adolescence méditerranéenne, l'espace à petits pas*, Paris, l'Harmattan.

Laplatine, F. (2005), *La Description ethnographique*, Paris, Armand colin.

Lescanne, G. (1994), *20 /30 ans. De jeunes adultes à découvert*, Paris, Desclée de Brouwer Panorama.

Roudet, B. (1996) (dir.), *Les Jeunes et des associations*, Paris, l'Harmattan.

Salhi, M.-B. (1999), « Modernisation et retraditionalisation à travers les champs associatif et politique : le cas de la Kabylie », in *Insaniyat*, n° 8, mai-août.

Salhi, M.-B. (2002), « Le local en contestation : citoyenneté en construction : le cas de la Kabylie », in *Insaniyat*, n°16, janvier-avril, (vol. VI, 1).



**Les cahiers du CRASC**

**Religiosité et quête identitaire  
en milieu étudiant**

Coordonné par  
Mohamed MERZOUK

Editions |



**24**  
2012